

**Arrêté en date du 12 JAN. 2023**

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

**ARRETE**

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe au titre de l'année 2022 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
BOUVET Philippe	ONF
DEPETRIS Walter	Ministère de l'Intérieur
DOUZALS Jean-Paul	INRAE
GESTIN Joseph	EPLEFPA Saint Joseph
GUILLEMOTONIA Bernard	DDTM LANDES / SNF
JACQUIER Thierry	DDT INDRE-ET-LOIRE / SERN
LANDELLE Jean-Marc	DGPE
PLACINES Jean	Agence de l'eau
VERNIER Françoise	INRAE

Article 2 : Le Secrétaire général par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **12 JAN. 2023**

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

*Le sous-directeur de la gestion des carrières  
et de la rémunération*

**Laurent BELLEGUIC**